



L'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



TRANSITION ÉCOLOGIQUE



Tous acteurs !

Ce numéro est distribué avec le Catalogue de Noël du Pays de Lumbres

pages 10/11 Dossier

Optimisation des déchets

Trier devient plus simple

page 14 Enfance et famille

Venez pousser la porte du Café des parents !

page 17 Centre aquatique

Le plein de nouveautés

Sommaire

page	3	En images
pages	4/5/6	Actualités
page	7	Développement économique
page	8	Mobilité
page	14	Espace Enfance et Famille
page	15	Culture
pages	16	Tourisme
pages	17	Centre aquatique
page	18	Prévention
page	19	Ça s'est passé... en Pays de Lumbres

Dossier

Tous acteurs de la Transition Ecologique

pages
9/13

Photos de UNE de la CCPL, de gauche à droite : Vélo ONYVA du service Mobilité de la CCPL ; panneaux photovoltaïques en toiture de la salle Albert-Camus à Lumbres ; atelier potager du Relais Petite Enfance de la CCPL ; Point d'apport volontaire papier-carton de la CCPL ; rucher de la CCPL ; atelier développement durable de la CCPL.



f Communauté de Communes
du Pays de Lumbres
@@pays de lumbres
📍 Grandeur Nature en Pays de Lumbres

Éditos

Le changement climatique n'est plus une question, c'est une réalité ! L'été que nous venons de traverser, la canicule, les méga-feux, les sécheresses et plus récemment les tornades qui ont frappé le Pas de Calais, ne fait que conforter cette conviction. Parallèlement, la guerre qui se déroule aux portes de l'Europe en plus du drame humain qu'elle représente, entraîne de fortes turbulences sur les marchés de l'énergie avec des impacts économiques importants sur les carburants, le gaz et l'électricité.

Pour limiter les impacts et éviter de subir de plein fouet les effets cumulatifs de ces deux crises, le maître-mot est « ADAPTATION ». Adapter nos bâtiments pour limiter leurs besoins énergétiques, adapter nos modes de consommation et de déplacement pour limiter les émissions de gaz à effet de serre qui contribuent fortement au dérèglement climatique.

Cela nous concerne tous et nous devons agir collectivement, citoyens, entreprises et collectivités pour limiter les effets du changement climatique et l'impact de la crise énergétique. A titre d'exemple, EQIOM à Lumbres s'est engagé dans un vaste programme d'investissement qui fera de cette cimenterie l'une des premières d'Europe neutre en carbone. Un autre exemple est celui de la nouvelle Maison de Santé du Pays de Lumbres qui s'inscrit dans un ancien bâtiment commercial totalement isolé par des matériaux écologiques et chauffé par un dispositif géothermique. Enfin, les citoyens qui s'engagent dans le défi « zéro déchet » lancé par le Pays de Lumbres contribueront à produire moins d'emballages et de déchets donc à réduire leur impact sur l'environnement, devenant de véritables « consom'acteurs », ambassadeurs de la lutte contre le changement climatique.

Gestion des déchets, mobilités et transport, eau, énergie, air, biodiversité tous ces thèmes constituent le cœur de notre politique environnementale en faveur du climat. La Communauté de Communes depuis plusieurs années déjà œuvre sur tous ces sujets par de multiples actions, la lutte contre le changement climatique constitue donc naturellement le thème central de ce MAG numéro 6.

Il faut agir maintenant pour les générations futures et nous sommes tous acteurs de ce futur, il dépend de chacun d'entre nous.

Bonne lecture,

Christian Leroy

Président de la Communauté de Communes du Pays de Lumbres
Maire d'Escœuilles

Nous tournons la page d'un contexte sanitaire tendu, rattrapés cette fois par un contexte énergétique incertain. Pour autant, la CCPL se tient prête depuis de nombreuses années. Ce nouveau numéro de votre magazine intercommunal vous en livre encore la preuve à travers les sujets d'actualité traités. Le dossier central consacré à la transition énergétique et écologique reprend à la fois les enjeux qui nous attendent dès le 1^{er} janvier 2023 et au-delà en matière d'optimisation des déchets, mais aussi les enjeux de préservation des ressources naturelles comme l'eau. Le sujet de la Mobilité, avec la présentation du schéma des liaisons douces, résonne plus que jamais dans le contexte que nous traversons. Les rubriques actualités vont vous amener à prendre connaissance de nos prochaines échéances en matière de concertation citoyenne entre autres, entamée par le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal mais interrompue pendant les années COVID. La CCPL se réjouit de remettre la machine en marche avec des nouvelles méthodes et de nouveaux sujets à la clé. Cette dernière édition de l'année fait aussi l'écho d'événements passés et à venir qui permettent à la population de se retrouver et de renouer avec des rendez-vous incontournables mais aussi des nouveautés côté culture, dans vos médiathèques du Réseau PLUME, côté sport et loisirs, à l'Office de Tourisme ou au centre aquatique... Et comme les fêtes de fin d'année approchent, le Catalogue de Noël accompagne ce magazine en soutien au commerce de proximité. Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter une bonne lecture.

Julien Delannoy

Vice-Président en charge de la Communication
Maire de Wavrans-sur-I'Aa

mag
Pays de Lumbres

N°6 – Décembre 2022 – MAG PAYS DE LUMBRES, le magazine de la Communauté de Communes du Pays de Lumbres
Maison de Services Espace France Services – 1, Chemin du Pressart – 62380 Lumbres
03 21 12 94 94 – www.cc-paysdelumbres.fr – accueil@ccplumbres.fr
Responsables de publication : Christian Leroy – Julien Delannoy
Réalisation : Service communication de la CCPL – Céline Carbonnet
Assistance technique : Marie Senécat
Crédits photos : Parc naturel régional des caps et marais d'Opale - REC Studio
Dépôt légal à parution
Impression : Nord Imprim – Tirage : 11 000 exemplaires – Papier et encre recyclés

 **PAYS DE LUMBRES**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

www.cc-paysdelumbres.fr



Semaine Européenne de la Mobilité Ça roule en Pays de Lumbres !

La CCPL s'est mobilisée pour la 3^e édition de la Semaine européenne de la Mobilité en proposant une programmation spécifique pour l'occasion, du 17 au 21 septembre derniers. Cyclo énigmes, matinée du covoiturage, balade découverte... Au total, les trois temps forts ont permis de toucher une centaine de personnes et de les sensibiliser aux pratiques alternatives de mobilité sur le territoire.

Saison culturelle Clap de fin

La Saison Culturelle de la CCPL s'achève pour cette année 2022 après 17 spectacles et 31 représentations qui ont réunis près de 1800 spectateurs. Cette année, parmi les nouveautés, les Apéros Live, l'un en estaminet, l'autre en plein air au golf, ont rencontré un beau succès. Une saison s'achève, une autre se profile, avec de belles surprises à venir en 2023 : comme un orchestre symphonique ou encore un spectacle Halloween... et biens d'autres nouveautés qui devraient vous ravir.



Station Grandeur Nature Les Ambassadeurs de Trail visent toujours plus loin

Les Ambassadeurs sportifs de la station de sport Grandeur Nature du Pays de Lumbres, section Trail, ont représenté fièrement les couleurs du territoire cet été lors de l'Ultra Marin du Morbihan. Ils étaient deux à s'élancer sur le raid de 100 km et sept sur le grand raid de 175 km. Un beau défi qu'ils ont encore une fois relevé, bravo à eux pour leurs exploits Grandeur Nature qui contribuent au rayonnement du territoire et de sa station de sport à ciel ouvert.

Rallye des 1 000 Chemins La sentence n'a heureusement pas été irrévocable !

Il a fait étape le week-end des 09 et 10 juillet en Pays de Lumbres avec plus de 200 équipages de voitures et motos, soit près de 1 000 personnes, lors du Rallye des 1 000 Chemins. Les participants ont fait une halte pour se ravitailler le temps du midi et participer à des épreuves made in Pays de Lumbres. Une manifestation qui a attiré des centaines de visiteurs venus admirer les 12 catégories de véhicules exposés le temps de la pause des équipages, animée par des concerts, sans compter la venue de personnalités comme Denis Brogniart, prolifique animateur télé adepte de sports mécaniques qui a pris le temps d'aller à la rencontre des participants à Wavrans-sur-l'Aa.



Maison de santé Premières consultations

La Maison de Santé Pluridisciplinaire labellisée par l'ARS en 2021 et portée par la Communauté de Communes du Pays de Lumbres et un groupe de professionnels de santé a ouvert au public en septembre dernier au 13 Avenue Bernard Chochoy à LUMBRES (62380). Elle est composée de deux médecins généralistes, quatre infirmiers libéraux dont un hors les murs, un ostéopathe, un couple de pédicure-podologue, une diététicienne, un psychologue, un sophrologue. Contact : 03 21 39 64 85





Concertation citoyenne

Tenez-vous prêts à participer !

Riche de son expérience en matière de développement durable et de concertation avec la population, la **Communauté de Communes du Pays de Lumbres** a intégré dans son **Plan Climat Air Energie Territorial** un axe dédié à l'implication de la population avec en particulier une action relative à la participation citoyenne. **Ça démarre demain, tenez-vous prêts !**

Actions réalisées

Les démarches de concertation menées durant trois ans (2016-2018) dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) ont été particulièrement poussées. Les animations ont permis de **faire évoluer le projet de territoire**, de **renforcer la prise en compte d'enjeux particuliers** (mobilité, préservation des paysages et de la biodiversité par exemple) et d'**améliorer la connaissance des habitants sur ce domaine**. Cette démarche a fait l'objet de reconnaissances : Lauréat des Trophées Participation et Concertation 2017 et de l'Appel à Projets du club PLUi national. Par ailleurs, en 2019, des temps de concertation spécifiques ont été menés dans le cadre de l'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) et de la stratégie mobilité.

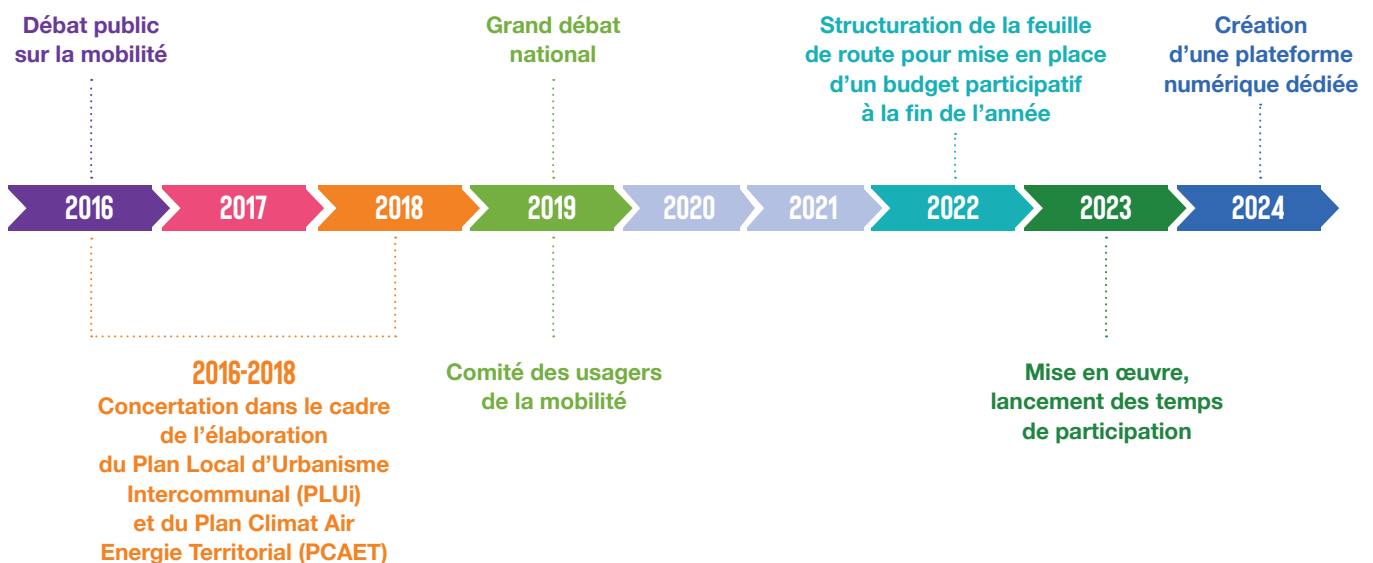
Projets à venir

La démarche de participation citoyenne en cours de développement comprend : **la relance d'un comité des citoyens sous la forme d'un forum participatif itinérant** pour contribuer au développement de la communauté de communes, participer à la décision, à la mise en œuvre des actions, et à leur évaluation. Des sujets comme l'avenir du site de l'ancienne piscine, l'optimisation et la réduction des déchets, ou encore la revitalisation économique des villages dans une logique de sobriété foncière pourraient par exemple être abordés.

En parallèle, la CCPL souhaite **mettre en place un budget participatif d'ici la fin de cette année 2022 pour financer des initiatives citoyennes portées par des jeunes et répondant aux objectifs du Plan Climat**. En complément, le comité des usagers de la mobilité se réunira à nouveau pour échanger sur la mise en œuvre de la stratégie mobilité du territoire.

Pour mener à bien ces projets, la CCPL a été accompagnée de juillet 2021 à mai 2022 dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt du CERDD (Centre de Ressource du Développement Durable) pour les territoires participatifs en Hauts-de-France. La CCPL a intégré le réseau régional des acteurs de la transition et de la participation citoyenne bénéficiant ainsi d'un accompagnement spécifique et d'outils pour mieux intégrer le principe de la participation citoyenne dans ses projets. Maintenant parée, la CCPL est prête à relancer la concertation citoyenne. La mise en œuvre est prévue début 2023. Restez connectés sur nos réseaux sociaux et notre site internet www.cc-paysdelumbres.fr pour ne pas rater le lancement !

LA CONCERTATION CITOYENNE EN PAYS DE LUMBRES : LES DATES CLÉS





Zoom sur...

La Brigade Verte

Travaux d'espaces verts, entretiens de voirie, menus travaux de bâtiments. La Brigade Verte a démarré ses missions au 1^{er} juin 2022 sur le Pays de Lumbres. Une équipe composée jusqu'à six personnes en insertion encadrée par Frédéric Vasseur, salarié de l'association Campagne Services de Campagne-les-Boulonnais. Elle peut intervenir sur les 36 communes de la CCPL, à la demande, selon les besoins.

En effet, la Communauté de Communes du Pays de Lumbres a noué un partenariat fort avec Campagne Services* qui lui dédie une équipe à l'année pour les besoins de la collectivité et de ses communes. Ce projet comporte un important volet social, avec l'**objectif de remettre le pied à l'étrier pour des personnes bénéficiaires du RSA et en situation d'insertion et de les amener vers un projet professionnel**. Dans ce cadre, le dispositif est accompagné par le Département du Pas de Calais au titre de l'insertion.

Par ailleurs, ce service permet aux communes de soulager leurs services techniques quand ils en ont, de pallier à des absences de personnel, de les épauler en période de pic d'activité... Cela permet aussi aux communes de confier des travaux qu'ils n'ont parfois par le temps d'exécuter. Un service de mutualisation pour l'ensemble des communes du territoire porté par la CCPL qui a investi dans 30.000€ de matériel jusqu'à présent et met un local à disposition de la



L'équipe de la Brigade Verte peut intervenir dans le cadre de menus travaux.

Brigade Verte sur le territoire. A ce jour, elle intervient régulièrement à la demande de 12 communes du territoire, mais aussi sur les bâtiments et espaces intercommunaux de la CCPL comme La Maison du Papier, la Porte du Littoral, la zone d'activités de Cléty etc.

Ce jour-là, l'équipe est en mode débroussaillage sur la commune de Pihem, la veille elle était en plein nettoyage au cimetière de Nielles... **les tâches sont variées mais restent toujours dans le domaine des espaces verts et menus travaux de bâtiments.** « Cela peut aller de la tonte de pelouse au nettoyage de massifs en passant par de la taille de haies », explique Frédéric Vasseur. L'équipe est également à

même de réaliser des travaux de peinture ou de maçonnerie par exemple. Il s'agit pour ces personnes qui viennent d'horizons différents de leur redonner goût au travail par le biais de contrat de 26H/semaine sur une période pouvant aller de 4 mois à un an. La finalité étant de leur permettre plus facilement d'accéder à l'emploi. « Ce dispositif est un super tremplin pour les personnes en réinsertion sur notre territoire qui leur permet de découvrir à la fois ce que l'on fait dans une collectivité mais aussi de découvrir leur territoire, de sortir de chez eux, de rompre l'isolement », salue Isabelle Pourchel, Vice-Présidente aux Solidarités de la CCPL. « C'est une ouverture au sens large pour ce public. Des gens volontaires qui mettent les moyens pour se déplacer, être à l'heure, dans des conditions météo pas toujours évidentes, et pourtant ils sont au travail, il y a encore des gens qui veulent travailler et c'est pour ça qu'on est là ». Un dispositif dans lequel tout le monde trouve son compte !



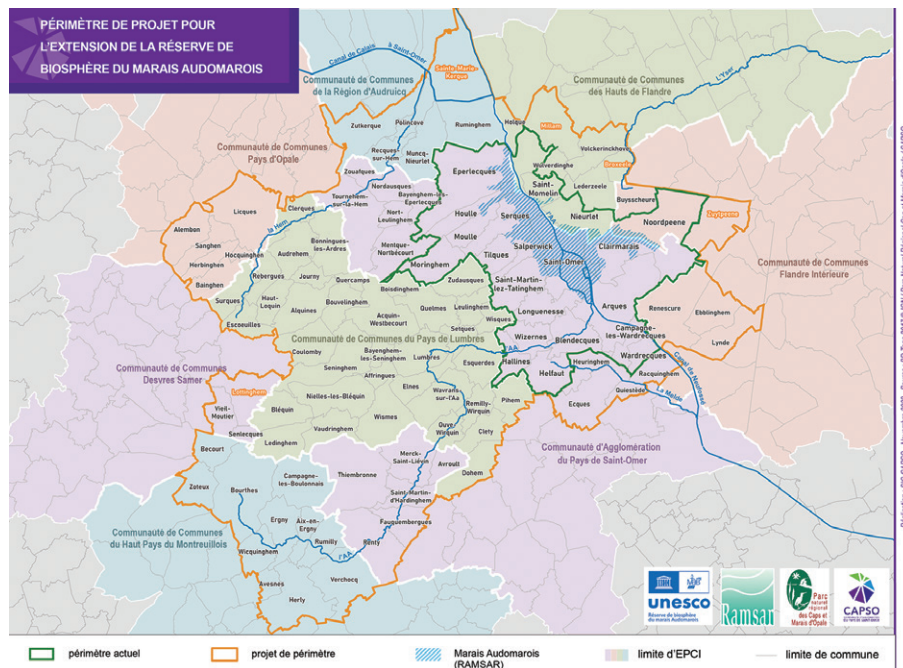
Les travaux d'entretien paysagers représentent leur principale activité.

***Campagne Services est toujours en recherche de candidats pour intégrer la Brigade Verte. Si vous pensez convenir aux postes, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de l'association au 03 21 06 26 50**



Réserve Man and Biosphère Les communes du Pays de Lumbres bientôt reconnues par l'UNESCO ?

Depuis 2013, le marais Audomarois est désigné par l'UNESCO 'Réserve de Biosphère'. Cette désignation est valable pour 10 ans et doit être reconduite dès 2024. Le Conseil Scientifique de l'UNESCO a recommandé que ce renouvellement permette d'agrandir celui de la Réserve de biosphère actuelle jugé trop petit. Il a donc été proposé de l'étendre après des travaux cartographiques pilotés par le Parc et la CAPSO. La CCPL est partie prenante du projet. Ce sont ainsi 111 communes qui seraient désormais concernées par la distinction internationale contre 22 aujourd'hui. L'ensemble des 36 communes du Pays de Lumbres y seraient intégrées.



Le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale travaille à l'extension de la Réserve de Biosphère en projetant d'y intégrer les 36 communes de la CCPL. Vous vous posez des questions ? On y répond !

Qu'est-ce qu'une Réserve de biosphère ?
Il s'agit d'un site de démonstration du Programme Man and Biosphere (MaB) lancé en 1971 par l'UNESCO pour améliorer la compréhension des facteurs écologiques, économiques et sociaux qui affectent l'environnement en vue de mieux gérer les ressources. Elles répondent à l'une des questions essentielles que se pose le monde aujourd'hui : « Comment concilier la conservation de la diversité biologique, le développement économique et social et le maintien des valeurs culturelles ». Ce sont également des lieux où les acteurs locaux ont décidé de s'engager dans un développement économique durable, respectant la nature et la culture locale... Comme il s'agit d'une démarche volontaire, rien n'est imposé.

Ce n'est pas une Réserve de biosphère :
Ce n'est pas une Réserve naturelle ! La dénomination Réserve de biosphère

vient d'une interprétation faite par les anglophones du programme Man and Biosphere. Ce n'est pas non plus un territoire réglementé. Les lois s'y appliquent autant qu'ailleurs sans plus. Ce n'est pas non plus un territoire dans lequel tout développement est banni. Mais une vigilance plus forte est demandée pour que l'équilibre global soit préservé

Pourquoi devenir une réserve de biosphère ?

Pour mettre en œuvre des actions visant à gérer durablement son territoire en s'engageant devant la communauté internationale. Pour intégrer son territoire dans un réseau mondial d'échanges et d'apprentissage mutuels (jumelage entre pays). Pour faire connaître par l'UNESCO la qualité de sa région. Pour mener à bien le projet, une consultation locale est lancée afin de :

- bien mesurer les enjeux et les objectifs d'une Réserve de biosphère ;
- déterminer l'ambition du territoire ;
- proposer des programmes de recherche...
- définir des périmètres et conforter une gestion concertée, partagée et prospective du territoire

Quels avantages ?

Le prestige qui découlera de ce label sera

un moteur puissant pour le développement d'activités économiques responsables et écologiques. La structure coordinatrice devient une plateforme d'acteurs locaux qui facilitera la coordination et créera des synergies entre les actions locales, interdépartementales ou transrégionales.

Le nom

Jusqu'à l'aboutissement de la procédure de renouvellement la Réserve de Biosphère conservera sa dénomination actuelle : « Réserve de biosphère du Marais Audomarois ». Mais dès fin 2022, en fonction des discussions et des consultations, son nom évoluera pour correspondre à son futur périmètre.

Quel est le calendrier ?

Automne 2022 – finalisation de l'évaluation de la période 2013-2022 et du dossier de candidature

Mars 2023 – dépôt du dossier de candidature auprès des instances nationales et **Septembre 2023** – dépôt du dossier auprès de l'UNESCO

Début de l'été 2024 – renouvellement de la Réserve de biosphère refondée pour 10 nouvelles années.



Guide des aides de la CCPL 2^e édition Quoi de neuf pour les artisans- commerçants du territoire ?

Dans le cadre de sa politique de développement économique et de dynamisation des centre-bourgs et commerces du territoire, la Communauté de Communes du Pays de Lumbres aide et accompagne les commerçants, artisans, producteurs du territoire dans leurs projets de création, reprise, et développement. Toutes ces aides ont été compilées dans un seul et même Guide qui vient d'être réédité, et disponible à la demande auprès des services de la CCPL. Quelles en sont les nouveautés ? Les mises à jour ?

Aides directes CCPL

Vous souhaitez créer, reprendre ou développer une entreprise ? La CCPL encourage d'une bonification de 500 à 1500€ les projets d'investissements en lien avec la transition écologique.

Vous souhaitez développer une offre de vente en vrac ? La CCPL accompagne les porteurs de projets qui souhaiteraient développer la vente de produits alimentaires en vrac. Mais le taux de prise en charge diminue, la CCPL insiste sur une volonté d'engagement de la part du commerçant qui se lance dans la vente en vrac.

Accompagnement CCPL

Vous souhaitez être accompagné sur les sujets du numérique ? Un conseiller numérique se tient désormais à votre service sur les sujets suivants :

- Conseils sur la stratégie digitale
- Utilisation de l'ordinateur (débutant & avancé)
- Initiation à la bureautique
- Bonnes pratiques et conseils de cybersécurité
- Initiation à la gestion des mots de passe
- Initiation à la sauvegarde des données
- Initiation à la communication sur les réseaux sociaux
- Initiation aux outils des réseaux sociaux
- Initiation et conseils à la création de support de communication avec Canva
- Gestion de la boutique sur Achetezenpaysdesaintomer.com
- Initiation à l'utilisation de Chorus Pro (Facturation de la sphère publique)
- Digitalisation des factures
- Création et gestion de la fiche d'établissement Google My Business
- Autres besoins spécifiques...

Prenez contact avec Bastien Billaud
au 03 21 12 34 22
ou bastien.billaud@ccplumbres.fr
Un service d'accompagnement gratuit.

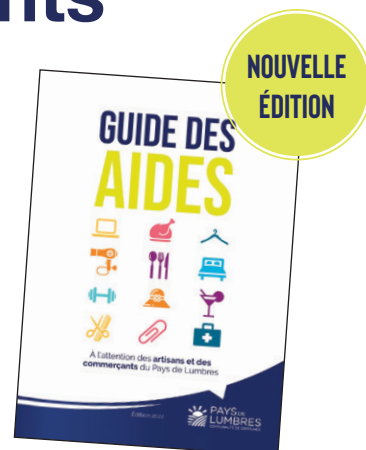


Marie Delbecque, de la Boulangerie de Zudausques, en est à son 2^e rdv avec le conseiller numérique de la CCPL, Bastien Billaud. « Je prends le temps d'apprendre pour ensuite gagner du temps, je recommande ces ateliers ! »

Et bien d'autres aides encore ...

Pour aller plus loin dans vos projets... de rénovation de façade, d'enseigne ? De réaménagement de votre point de vente ? Vous avez un projet de vente en circuit court ?

La CCPL est à vos côtés dans vos projets ! En partenariat avec les acteurs du développement économique local.



PLUS D'INFOS

Avant toute signature de devis ou investissement important, contactez-nous pour savoir si vous êtes éligible à l'un des dispositifs proposés par la CCPL !

Plus d'infos
auprès de **Clémence Dermenghem**
au 03 21 12 59 43
ou clemence.dermenghem@ccplumbres.fr

La mise en œuvre Petite Ville de demain

Dans la continuité de la stratégie de soutien au commerce déjà engagée par la collectivité, la CCPL accompagne la ville de Lumbres dans l'élaboration et la déclinaison des actions du programme Petites Villes de Demain pour laquelle la commune est lauréate. Dans ce contexte, l'heure est venue d'**officialiser la stratégie de redynamisation du centre-bourg par la signature de la convention cadre entre la Ville, la Communauté de Communes, l'Agence d'Urbanisme et les services de l'Etat.**

A partir de la date de signature de cette convention fixée au 24 novembre 2022, les collectivités ont jusqu'en 2026 pour mettre en œuvre le plan d'actions qui s'articule autour de 4 axes : Espaces publics et mobilité ; Habitat ; Développement économique ; Equipements et services.

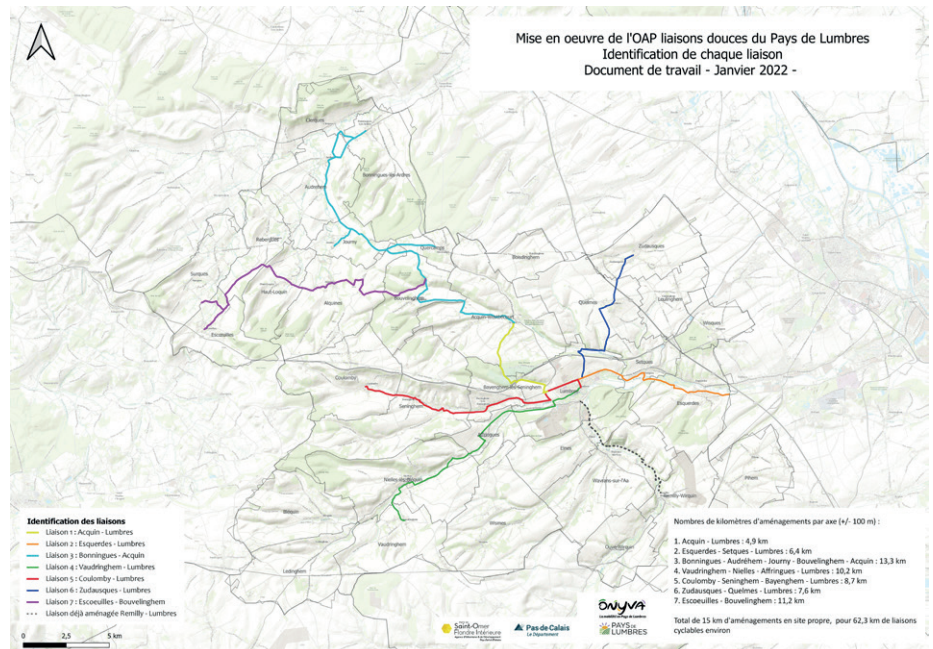


Liaisons douces suite Les travaux démarrent !

Pour sécuriser les déplacements quotidiens à vélo en Pays de Lumbres et ainsi mettre en œuvre une véritable alternative à la voiture individuelle, la CCPL a pour objectif de mailler le territoire avec plus de 60 km de pistes cyclables d'ici fin 2024. Grâce aux financements obtenus auprès de ses partenaires Etat – Département – Europe les travaux peuvent débuter.

Une première liaison douce de 5,5 km a été inaugurée en septembre 2021 entre Lumbres et Remilly-Wirquin. Depuis, cyclistes, piétons, sportifs s'y pressent et s'y côtoient quotidiennement. L'ambition de la CCPL est de passer la vitesse supérieure et d'étoffer son réseau de liaisons douces permettant de rejoindre le centre-bourg, pôle d'emplois et de services pour plus de 4 000 personnes quotidiennement. Un chantier de 4,2 millions d'euros qui peut démarrer grâce à l'obtention de financements européens, du Département et à un accompagnement exceptionnel de l'Etat, ce qui porte la part des subventions à 80%.

Les aménagements ne seront réalisés que sur des voies communales ou départementales pour des trajets quotidiens les plus directs possibles sur des axes les moins fréquentés



à ce jour par les voitures : voies communales, voies départementales, aménagement de voies vertes, chemins ruraux, chaudiours (partage entre usagers de la route privilégiant les cyclistes par un marquage spécifique au sol)... Avec son propre vélo, ou avec les vélos à assistance électrique mis en location par la CCPL au travers de ses sept stations mobilité, les trajets domicile-travail ou entre le domicile et les établissements scolaires,

bénéficieront d'une véritable alternative à la voiture individuelle. C'est à la fois bon pour la santé et bon pour la planète !

L'ensemble de ce vaste chantier s'étalera jusque fin 2024 et concernera l'ensemble des 12 bassins de vie que compte le Pays de Lumbres.

Aide à l'achat de vélos : Ça roule pour tous les habitants du territoire !

La Communauté de Communes du Pays de Lumbres encourage les habitants du territoire à se déplacer à vélo en proposant **une aide pour l'achat d'un vélo avec ou sans assistance électrique**. En effet, la CCPL continue à proposer son aide à l'achat d'un vélo, mise en place depuis le 1^{er} juillet 2020. Le dispositif permet une aide à hauteur de 20% du prix du vélo, avec un **plafond à 250 euros pour l'achat d'un vélo à assistance électrique et à 100 euros pour un vélo classique**. Elle monte jusqu'à 40% du prix du vélo avec un **plafond à 500 euros pour l'achat d'un vélo adapté aux personnes à mobilité réduite**. L'aide doit être demandée au maximum dans les deux mois suivants l'achat du vélo, limitée à



un seul dossier par foyer (sauf en cas d'une seconde demande pour un vélo adapté aux personnes à mobilité réduite). Cette action s'intègre pleinement dans les objectifs du Plan Climat Air Energie Territorial visant à développer une mobilité plus sobre, plus efficace et plus solidaire !

Les conditions d'attribution : sont à retrouver sur le site de la CCPL cc-paysdelumbres.fr

A noter que l'aide est accessible aux habitants dont la résidence principale se situe sur l'une des 36 communes du territoire de la CCPL.

Comment bénéficier de l'aide ?

Il suffit de télécharger le dossier de demande sur le site internet de la CCPL cc-paysdelumbres.fr - rubrique Vivre et Habiter – Mobilités durables, et de le renvoyer par mail : aidevelo@ccplumbres.fr ou par courrier à la CCPL : 1 chemin du Pressart, 62380 LUMBRES.



Sobriété énergétique La CCPL prend part à l'effort collectif

Dans le cadre de son Plan Climat Air Energie Territorial, véritable feuille de route du Pays de Lumbres déclinée en 36 actions qui concernent tous les pans de nos activités, la CCPL est déjà pleinement engagée sur la sobriété énergétique.

La CCPL élabore son propre plan de sobriété

Ainsi, l'engagement à l'échelle nationale de réduire de 10% la consommation d'énergie correspond à plus de 2 TWh de réduction. La Communauté de Communes du Pays de Lumbres prendra part aux efforts collectifs de sobriété sur tous les sujets du quotidien. Afin de lutter contre la crise énergétique, et dans le cadre de son propre plan de sobriété, les écogestes comme le fait de baisser le chauffage, de fermer le robinet, d'éteindre les éclairages, de recourir exclusivement à des énergies renouvelables, sont déjà ancrés dans les habitudes de fonctionnement de la CCPL.



Afin de lutter contre la crise énergétique, et dans le cadre de son propre plan de sobriété, les écogestes comme le fait de baisser le chauffage sont déjà ancrés dans les habitudes de fonctionnement de la CCPL.

Dans ce contexte, il faut aller plus loin : maîtrise de la température de l'air/de l'eau et mise en œuvre d'un plan d'éclairage plus restreint au niveau du centre aquatique, chauffage maîtrisé à 19° dans l'ensemble des locaux de la CCPL, extinction des éclairages publics sur les parcs d'activités et sur les parkings gérés par la CCPL...

Au-delà de ces différentes actions indispensables à la maîtrise des consommations, il convient également pour la CCPL de se doter des outils de suivi de son patrimoine tout au long de la journée et ainsi faire la chasse aux anomalies pouvant intervenir à tout moment. Ainsi, **le recours aux outils de Gestion Technique des Bâtiments dotés d'alertes sera renforcé**, tout en mobilisant toutes les capacités des compteurs intelligents, Linky pour l'électricité et Gazpar pour le gaz.



La toiture de la salle Albert Camus est équipée de panneaux photovoltaïques pour la production d'énergie renouvelable.

A l'échelle du Pays de Lumbres, les engagements du Territoire, tout acteur confondu, sont précis :

- Réduire les émissions de gaz à effet de serre du territoire de 20% d'ici 2030 et de 52% d'ici 2050.
- Adapter le territoire aux effets du changement climatique.
- Tendre vers une meilleure sobriété énergétique et réduire notamment les consommations énergétiques de 20% d'ici 2030 et de 56% d'ici 2050. Améliorer la qualité de l'air.
- Développer les énergies renouvelables.

Par ailleurs, pour diversifier ses sources d'énergie sur le centre aquatique et réduire sa dépendance, **une étude de mise en œuvre de production d'énergies renouvelables** est lancée en cette fin d'année 2022. Elle vise à envisager le recours au **solaire photovoltaïque** en autoconsommation directe pour les consommations électriques, au **solaire thermique** pour l'eau de bassin et l'eau sanitaire, ou encore à la **géothermie** qui montre de très bons rendements sur la Maison de santé du Pays de Lumbres récemment ouverte. Les conclusions de cette étude de faisabilité sont attendues au premier semestre.



La géothermie montre de très bons rendements sur la Maison de santé du Pays de Lumbres ouverte récemment.

La sobriété énergétique, ce sont des efforts collectifs, proportionnés et raisonnables pour **faire la chasse au gaspillage d'énergie**. Chacun est concerné, entreprises, habitants, collectivité, établissements publics. Dans le cadre de son Plan Climat, le Pays de Lumbres se doit de montrer l'exemple. « *La mobilisation générale en faveur de la sobriété énergétique est la meilleure réponse aux crises énergétique et climatique que nous traversons.* » Christian Leroy, Président de la CCPL.



Réduction des déchets

Trier devient plus simple demain, et après ?

A compter du 1^{er} janvier 2023, trier vos emballages sera plus simple !

En effet, la Communauté de Communes du Pays de Lumbres, afin de se conformer à la réglementation, s'engage comme partout en France dans l'Extension des Consignes de Tri (ECT) en partenariat avec CITEO. Aujourd'hui, dans les poubelles, 80% de leur composition n'ont rien à y faire. Les derniers résultats confirment le rôle clé que joue l'ECT dans la progression de recyclage des emballages plastiques. Le niveau de performance moyen des collectivités en extension est de l'ordre de 6,8 kg/hab./an, soit un niveau de performance supérieur de près de 60% par rapport aux collectivités qui ne sont pas en ECT. Un tri plus simple pour plus de recyclage de nos emballages ménagers. On vous explique comment ça va fonctionner.



Flacons de salle de bain, bidons de lessive, pots de yaourts, barquettes de beurre, films, sacs plastiques, pots de crème, de cosmétique ou encore boîtes de poudre chocolatée, opercules et capsules café en métal seront à déposer dans le bac jaune à compter du 1^{er} janvier 2023.

“ Désormais, tous les emballages se trient, tous les papiers se recyclent, vous allez être fiers de vous ! ”



Plus de simplicité, moins d'hésitation devant le bac jaune

Jusqu'à présent, seuls les flacons et bouteilles en plastique pouvaient être déposés dans les bacs jaunes aux côtés des emballages en métal, en papier et en carton. Les autres emballages en plastique devaient être jetés avec les ordures ménagères, faute de savoir comment les trier et les recycler.

A compter du 1^{er} janvier 2023 et seulement à partir de cette date, tous les habitants du territoire pourront déposer leurs emballages plastiques dans le bac jaune, les papiers et cartons ainsi que le verre seront à déposer dans les points d'apport volontaire le plus proche de chez vous (lire par ailleurs dans ce dossier).

Les nouvelles consignes de tri seront consultables sur notre site internet à compter du 1^{er} janvier 2023 :
www.cc-paydelumbres.fr

Pour aller plus loin, rdv sur le site de CITEO : www.triercestdonner.fr/guide-du-tri

De nouveaux adhésifs sur vos bacs jaunes

Pour que ces nouvelles façons de trier entrent dans les habitudes à la maison et partout ailleurs, nous mettrons à votre disposition de nouveaux adhésifs qui seront apposés directement sur vos bacs jaunes par une équipe dédiée, composée de cinq jeunes du territoire qui vont sillonner le Pays de Lumbres, les jours de collecte, à compter du 29 novembre 2022. En votre absence, ils vous laisseront un avis de passage pour vous informer que votre bac a bien été mis à jour du nouvel adhésif. N'oubliez pas de sortir vos bacs de collecte la veille au soir et de ne pas les laisser sur le domaine public après collecte.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le service Déchets de la CCPL au 03 21 12 94 92 du lundi au vendredi de 08H30 à 12H et de 13H30 à 17H.

A compter du 1^{er} janvier 2023

DÉPOSEZ DANS LE BAC JAUNE TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE ET MÉTAL		PAPIER CARTON EN APPORT VOLONTAIRE
<p>Emballages et flacons en plastique</p>	<p>Barquettes et emballages alimentaires, pots de yaourt, sacherie</p>	<p>Emballages papier, carton, journaux, magazines dans les points d'apport volontaire</p>
<p>Emballages en métal</p>	<p>LES BONS GESTES DE TRI BIEN LES VIDER INUTILE DE LES LAVER DÉPOSER DANS LE BAC SÉPARÉS LES UNS DES AUTRES ET SANS SAC</p>	
<p>Retrouvez toutes les règles de tri de votre commune</p>		<p>TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT TOUS LES PAPIERS SE RECYCLENT</p>
<p>Contacts : Communauté de Communes du Pays de Lumbres 03 21 12 94 92 tri@ccplumbres.fr</p>		<p>PAYS DE LUMBRES COMMUNAUTÉ DE COMMUNES</p>

NOUVEAU ➔ Désormais le papier-carton, c'est en apport volontaire

La collectivité vous accompagne dans cette évolution des consignes de tri en déployant de **nouveaux points d'apports volontaires papier-carton à travers le territoire**. Vous trouverez désormais regroupés en un même lieu les points d'apport volontaire papier-carton et les conteneurs verre pour vous aider à systématiser le geste de tri et le faciliter. **A compter du 1^{er} janvier 2023, le papier-carton sera systématiquement à déposer en point d'apport volontaire, ce qui va laisser la place dans votre bac jaune pour les plastiques.** Grâce à ces ajustements, les fréquences de collecte restent inchangées, à raison d'une fois tous les quinze jours pour le bac jaune et une fois par semaine pour les ordures ménagères.

Afin de connaître le point d'apport volontaire papier-carton et le conteneur verre le plus proche de chez vous, nous vous invitons à consulter notre site internet :

**cc-paysdelumbres.fr / Rubrique Vivre et Habiter - déchets
votre mairie ou la Maison des Services au 03 21 12 94 92**



Objectifs 2035

Continuons à réduire le tonnage de nos déchets, votre avis nous intéresse !

8 094 TONNES DE DÉCHETS

(tri sélectif, ordures ménagères, papier carton et verre) collectés sur l'ensemble du territoire **SOIT 331 KG PAR HABITANT.**

Nous reviendrons vers vous pour **RÉFLÉCHIR ENSEMBLE AUX OBJECTIFS À ATTEINDRE DE 2035.**

OBJECTIFS -15% DES DÉCHETS MÉNAGERS, 65% DE RECYCLAGE EN PLUS par rapport à 2010



Les différentes actions de sensibilisation menées par la CCPL, ateliers développement durable, Défi Zéro Déchet etc. contribuent chaque année à **VOUS ACCOMPAGNER DANS LA RÉDUCTION DE NOS DÉCHETS ET DE NOS DÉPENSES.**

L'Extension des Consignes de Tri des emballages et un tri amélioré du verre et du papier visent **À AMÉLIORER CE TONNAGE.** Une étape qui appelle d'autres échéances.

Pour atteindre le cadre réglementaire, nous ferons appel à la **CONCERTATION CITOYENNE.** Quelles actions mettre en œuvre pour y arriver ? Quelles sont vos idées ? Quels seront nos projets ? **ON COMPTE SUR VOUS !**



L'eau, une ressource naturelle à préserver

L'eau est une ressource naturelle dont l'importance est croissante. Les sécheresses sont devenues récurrentes jusque dans les Hauts-de-France et perdurent au-delà de la saison estivale. Préserver la ressource requiert de repenser les usages de l'eau et de limiter les gaspillages.

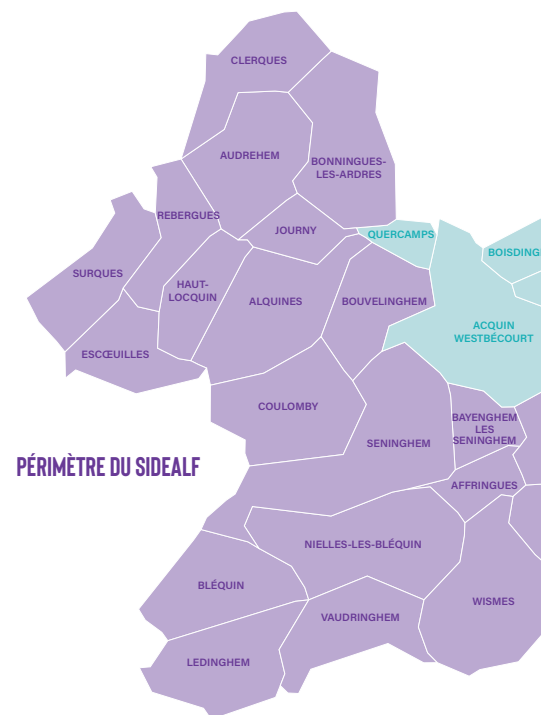
Contexte

Les évolutions réglementaires récentes ont rendu obligatoire le transfert de la compétence eau-assainissement aux communautés de communes à horizon 2026. Aujourd'hui et d'ici-là, ce sont les communes qui délèguent l'exercice de cette compétence à deux syndicats d'eau et d'assainissement sur la CCPL.

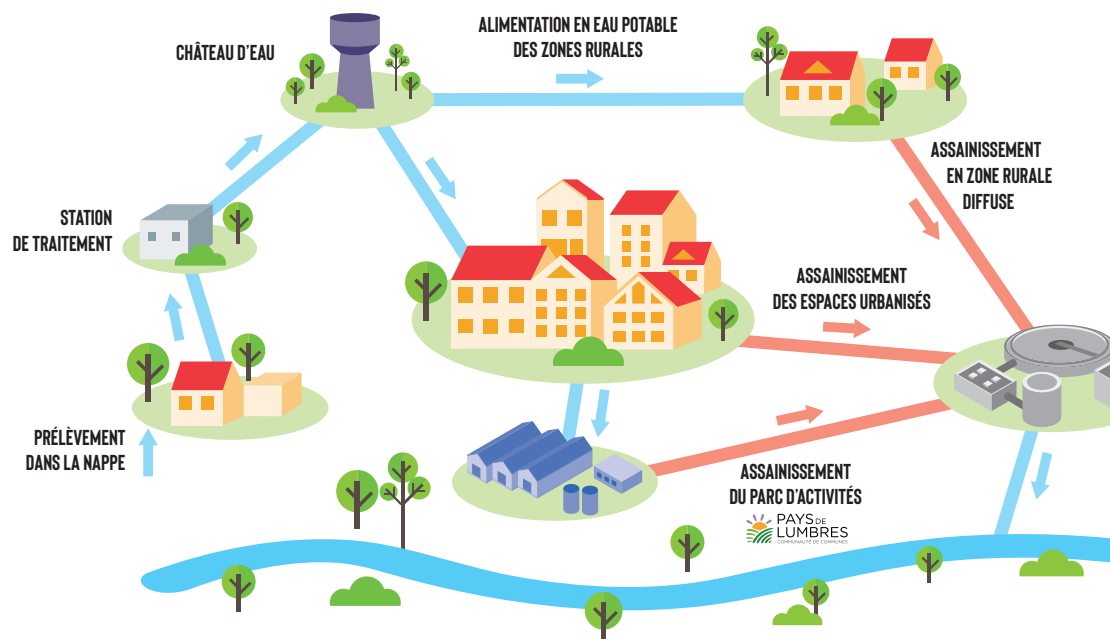
D'une part, le Syndicat Intercommunal des Eaux et d'Assainissement de la Région de Lumbres et de Fauquembergues, le **SIDEALF**, est issu depuis le 1^{er} janvier 2016, de la fusion de cinq syndicats : Fauquembergues, Lumbres, Pihem, Dohem, et Nielles-les-Bléquin, puis au 1^{er} janvier 2020, ceux d'Alquines et de la Hem Sud. A l'issue de ces regroupements, le SIDEALF est passé de 29 à 39 communes, soit près de 39 000 habitants. Cette taille

conséquente lui permet d'assurer durablement ses fonctions et d'affronter sereinement les enjeux majeurs de la compétence eau/assainissement à savoir la préservation de la ressource en eau potable, le maintien de sa qualité, et du service rendu aux habitants...

D'autre part, le Syndicat des Eaux de Dunkerque, **SED**, qui intervient sur six communes regroupant les anciens syndicats de Leulinghem et de Boissinghem depuis le 1^{er} janvier 2020 sur près de 6 000 habitants. Le SED assure historiquement la distribution de l'eau sur ces communes.



LE CYCLE DE L'EAU DE LA CCPL





L'éclairage de... Christian Leroy, Président de la CCPL

“**N**ous le constatons, le changement climatique entraîne l'aggravation des périodes de sécheresse et d'inondations, et accentue la raréfaction de l'eau, cela fait de la ressource en eau un enjeu majeur de **l'avenir de nos territoires**. Même si faire couler l'eau chez soi semble naturel au quotidien, nous devons toujours avoir à l'esprit que cela nécessite **des investissements importants pour pomper l'eau dans les nappes phréatiques, protéger les secteurs de pompage, transporter l'eau potable puis assurer son épuration**.

Le Pays de Lumbres a la chance de pouvoir s'appuyer sur 2 syndicats pour assurer ce service, ils possèdent l'un et l'autre, le SIDEALF pour 30 de nos communes et le SED pour 6 autres, une réelle expertise pour assurer leur mission.

Vous avez peut-être lu dans la presse que le prix de l'eau sur les 6 communes gérées par le SED était élevé, c'est une réalité et les élus du Pays de Lumbres sont très sensibles à cette situation.

Cela mérite quelques explications :

- Quand on évoque le prix de l'eau, il faut distinguer l'eau potable et les coûts liés à l'assainissement. En réalité le prix de l'eau potable sur les 6 communes du SED est l'un des plus bas du Pas de Calais, c'est le prix de l'assainissement qui est élevé.
- Le prix de l'assainissement est élevé parce que depuis 2008, date à laquelle le choix de l'assainissement collectif a été fait sur une partie des 6 communes, il a fallu sur des territoires ruraux peu denses poser des linéaires importants de canalisations d'assainissement pour peu de maisons raccordées. En contrepartie, les foyers raccordés bénéficient d'un réel service qui permet de préserver la qualité de la ressource.
- Même si cela représentait des montants importants, le budget était maîtrisé jusqu'alors grâce aux subventions de l'Etat, du Département, de l'Agence de l'Eau et du budget des communes.
- La loi NOTRE de 2015 a fait disparaître un certain nombre de possibilités de subventions en particulier celles du Département ainsi que le financement par le budget des communes qui est désormais interdit, le législateur considérant que c'est l'usager qui doit assumer le coût du service pour en assurer l'équilibre financier. Les entreprises du territoire et en particulier de la Porte du Littoral y prennent également une part importante.

Ainsi depuis 2019, date de prise d'effet de la loi NOTRE, la charge financière sur les usagers de l'assainissement collectif des 6 communes situées dans le périmètre du SED est beaucoup plus importante, ce qui explique la forte hausse du prix de l'assainissement.

Fortement sensibilisés et concernés, les élus locaux, qui ont aussi subi ces changements législatifs, essaient de trouver des solutions pour faire baisser le coût de l'assainissement. Plusieurs réunions ont été organisées, des études juridiques ont été menées, avec le SED, le SIDEALF, les services de l'Etat, etc... afin d'envisager par exemple que la Communauté de Communes du Pays de Lumbres assume la gestion du service assainissement et assume potentiellement une forme d'équilibre financier en impliquant les communes concernées. Malheureusement, le constat est sans appel, cela ne changerait rien sur les aspects financiers, les emprunts sont là et doivent être remboursés.

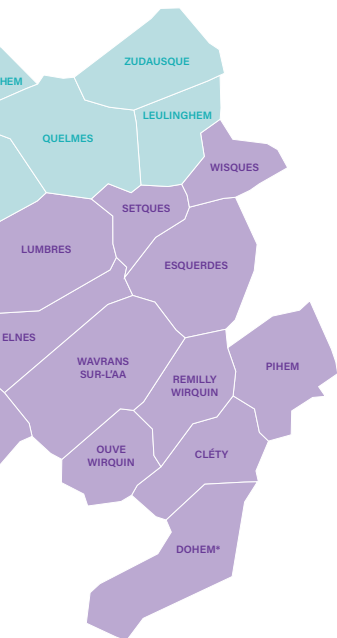
Pour permettre une véritable évolution du prix de l'assainissement à la baisse, une évolution de la loi serait nécessaire, la loi dite « 3DS » plus récente a ouvert quelques perspectives mais elle nécessite que les décrets d'application soient définis, ce n'est pas le cas actuellement.

Mais nous ne baissons pas les bras, le travail des élus en lien avec les services de l'Etat et les syndicats d'eau et d'assainissement continue.

Dans le domaine de l'eau comme de l'énergie, une partie de la solution consiste à consommer moins en évitant le gaspillage et en favorisant la récupération des eaux de pluie. Les élus de la communauté de communes travaillent aussi sur ces options.

A la lecture de ces quelques lignes, vous constaterez que ce sujet de l'assainissement et plus globalement de la ressource en eau, est complexe, il ne dépend pas que de décisions locales mais aussi de décisions législatives. Pour autant, vos élus, conscients et sensibles à la situation sont plus que jamais à la recherche de solutions de courts et moyens termes dans l'intérêt des habitants du Territoire. ”

PÉRIMÈTRE DU SED



* Commune chez Noréade pour l'assainissement

STATION DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES





NOUVEAU

Le Café des Parents

Être parent, parlons-en !

Ambiance café papote à La Boutique Singulière de Lumbres, ce mardi matin d'automne. Nous sommes le 04 octobre 2022, au premier Café des Parents mis en place par l'Espace Enfance et Famille chez son partenaire La Boutique, aux côtés de la Caisse d'Allocation Familiale, antenne de Saint-Omer, et l'Association d'Aide à Domicile des Caps et Marais d'Opale.

Ce matin-là, les mamans se sont déplacées en force, mais les papas aussi sont les bienvenus ! Avec ou sans les enfants, le rendez-vous se veut familial. **Un temps convivial où les parents peuvent partager autour d'un café leurs expériences, leurs préoccupations, questionnements...** C'est aussi un lieu où l'on peut échanger des idées, s'apporter mutuellement, être écouté, rassuré.

Le Café des Parents mis en place par les services de la CCPL dans le cadre de ses actions de parentalité, est en phase de test. Mais déjà, les premiers retours sont encourageants. Il faut dire que le dispositif émane d'un besoin ressenti sur le territoire, comme l'explique Marie-Laurence Berquez, Vice-Présidente en charge de la Jeunesse et de la Famille à la CCPL : « *Nous avons mené une enquête conjointement sous forme de sondage à la sortie des écoles de Lumbres et Esquerdes et lors de nos actions. Ces rencontres ont été créées en réponse aux demandes de parents de pouvoir communiquer entre eux et de partager des expériences.* »



Lors du premier Café de Parents, les mamans étaient au rendez-vous, mais les papas aussi sont les bienvenues !

Le Café des Parents est un lieu de libre parole où chacun peut s'exprimer, échanger sur son ressenti et ses opinions, sans être jugé. Le partage d'expériences permet de rassurer les participants sur leurs attitudes parentales. Ces rencontres, gratuites, sont **organisées et animées par des professionnels de l'enfance, de l'adolescence ou de la famille qui écoutent, accompagnent les parents.**

Ces moments sont des espaces pour échanger des points de vue ou simplement écouter. Pas de psychanalyse, pas de jugement, pas besoin de se trouver en difficulté pour y assister. Si les premiers Cafés des Parents ont été des temps d'échanges libres, les prochains pourront être thématiques en fonction des besoins et avec des intervenants. Et si vous prenez le temps de venir discuter autour d'un café ?

Prochaine date

• Mardi 6 décembre



Gratuit. Sans inscription.

Chacun arrive à l'heure qu'il souhaite de 09h00 à 11h00.

Rendez-vous à la Boutique Singulière
6 place Jean Jaurès à Lumbres.

Renseignements auprès de l'Espace
Enfance et Famille :

03 21 12 91 99 ou par mail

espace.enfanceetfamille@ccplumbres.fr



ESPACE ENFANCE ET FAMILLE

Du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

Les 1^{er} et 3^e samedi matin du mois (hors vacances scolaires).

Accueil possible sur rdv en dehors de ces horaires.

Contact : 03 21 12 91 99 ou 06 07 49 32 20

espace.enfanceetfamille@ccplumbres.fr





10 ans du Réseau PLUME Un an d'expo dans les médiathèques de la CCPL !

L'année des 10 ans du Réseau des médiathèques de la Communauté de Communes du Pays de Lumbres, PLUME, s'achève par une exposition qui a vocation à tourner pendant un an dans chaque médiathèque du territoire.

12 portraits, 12 commerçants, 12 livres : c'est le projet original imaginé et mené par les équipes de la CCPL pour valoriser le Réseau PLUME. Et de manière transversale, **impliquer les commerçants locaux** qui ont joué le jeu devant l'objectif du photographe lumbrois Denis Talleu, devenant les Ambassadeurs de la médiathèque de la commune dans laquelle ils exercent leur activité.

Un coup de com' original pour les 10 ans de PLUME, prétexte à découvrir ou redécouvrir le Réseau des médiathèques de la CCPL autrement. Un joli clin d'œil en parallèle, puisque c'est aussi le prétexte pour rappeler que **le personnel des médiathèques et les bénévoles sont là pour orienter les usagers dans leurs choix de lecture**. Cette exposition envoie aussi un autre message : PLUME, c'est un fond de livres, 60.000 documents en tous genres, divers et variés, qui balaie des thématiques toutes aussi vastes.



Au cours du shooting photo chez les commerçants.



Lors du vernissage à la Maison des Services, où l'exposition reste visible jusque la fin de l'année.

Adhérer à PLUME c'est gratuit et ouvert à tous. Cette campagne de communication fera perdurer les 10 ans du Réseau PLUME au-delà de 2022 et accompagnera le Réseau jusque fin 2023, un joli coup de projecteur sur chaque médiathèque qui aura l'occasion d'accueillir l'exposition.

INFOS PRATIQUES

L'exposition est actuellement visible dans les locaux de la CCPL, Maison des Services, 1 chemin du Pressart à Lumbres, aux horaires d'ouverture.

A partir du 31 décembre, elle sera visible au Centre aquatique L'Aa Piscine à Lumbres pendant un mois.

En parallèle, elle est à découvrir du 3 au 27 décembre, à la médiathèque de Alquines, 11 rue de la Mairie. Elle tournera ensuite chaque mois dans une médiathèque du Réseau.

Plus d'infos

sur le site internet de la CCPL : cc-paysdelumbres.fr

Résidence d'artistes en orbite autour du Pays de Lumbres

Le Pays de Lumbres a été plongé dans l'univers artistique de Mititëi (Denis Lucaselli - Jura) et inSOlo (Art_Groupe - Zudausques) le temps de leur Résidence sur le territoire du 05 au 26 novembre derniers.

A cette occasion, la Communauté de Communes du Pays de Lumbres a mis à disposition son bâtiment intercommunal, la Maison du Papier à Esquerdes, pour héberger Le Stop Shop du duo d'artistes qui a en parallèle sillonné le territoire à votre rencontre pour construire une œuvre collective unique et originale. Une performance artistique basée sur l'échange, l'humain, dans laquelle ont également été parties prenantes les écoles, les résidents de l'EHPAD, les visiteurs du marché du vendredi matin à Lumbres, les habitués de la Boutique Singulière...

Acquérir de l'art sans argent, rien n'est impossible pour le duo d'artistes, et ils vous l'ont prouvé lors de cette Résidence. Un travail de création mêlant œuvres et objets, à base de récup', il fallait oser, ils l'ont fait, **vous y avez participé !**

Un projet soutenu financièrement par la Communauté de Communes du Pays de Lumbres et le Département du Pas-de-Calais qui l'a subventionné à hauteur de 50%.



Saison 2022

Un bilan ensoleillé !

Neuf mois de saison touristique et culturelle bien chargée de mars à novembre 2022, 60 animations mises en œuvre par la CCPL et le concours de ses partenaires, et un bond en avant de 66% de visiteurs en plus sur notre territoire... 2022 marque bel et bien la reprise du tourisme et le retour en force des touristes en Pays de Lumbres !

Avec près de 4 650 visiteurs accueillis, nous pouvons nous réjouir d'avoir vu passer 1 850 personnes de plus qu'en 2021, une bonne nouvelle pour le rayonnement et l'attractivité de notre territoire. Il faut dire que la météo a joué un rôle capital dans la programmation sport de nature et saison culturelle. Mais pas que... **la diversité de l'offre répond bel aux attentes.**

En effet, parmi le top 3 des demandes récurrentes cette année, les locations de vélos (de courtes et longues durées) arrivent en tête. Viennent ensuite les demandes d'animations de la CCPL et enfin les demandes concernant les sports de nature et activités de plein air (randonnée pédestre, Trail, marche nordique, VTT et randonnée équestre).

En parallèle, pas moins de 320 personnes ont été accueillies à l'Escape Game - Hôtel de la Gare, situé à l'étage de l'Office de Tourisme dans l'ancienne gare de Lumbres, soit une progression de 28%. Comme en 2021, la clientèle de particuliers est la plus représentée.



2022 marque bel et bien la reprise du tourisme et le retour en force des touristes en Pays de Lumbres !

La majorité des visiteurs provient de la Région Hauts-de-France (87%), dont 59% sont des habitants du territoire du Pays de Lumbres. Les visiteurs étrangers reviennent après une période de crise sanitaire entre autres, et ils ont été 7% à venir découvrir le territoire en 2022 contre 2,5% en 2021.

L'année s'achève en beauté avec le retour sur le territoire de **la Saison Merveilleuse en lien avec l'Office de Tourisme et des congrès de Saint-Omer**. Pas moins de trois rendez-vous ont été programmés sur le territoire permettant de prolonger notre saison de manière insolite...

Une saison en cachant toujours une autre... restez connectés, **le programme d'animations 2023 de la CCPL** est en cours de préparation, il sera dévoilé et distribué **fin février 2023**.

Retrouvez toutes les informations et actualités sur le site de l'Office de Tourisme du Pays de Lumbres www.pays-de-lumbres.com et sur sa page Facebook

Prenez date en 2023...

On connaît d'ores et déjà la date du prochain Trail Evasion en Pays de Lumbres. Pour sa 13^e édition, il se tiendra le **19 mars 2023 à Seninghem**. Au programme, quatre parcours de trail de 10, 16, 24 et 36 Kms, trois parcours de marche nordique de 10, 16 et 24 Kms et toujours une randonnée familiale.



Tenez-vous prêts, en début d'année, pour les inscriptions sur trailevasionseninghem.fr

Bilan Saison touristique 2022





L'Aa Piscine

Nouvelle équipe, nouvelles activités !

Votre centre aquatique intercommunal, L'Aa Piscine, a connu un peu de changement ces derniers mois. A commencer par le renouvellement naturel de l'équipe, suite au départ à la retraite du directeur Serge Brisac en septembre dernier. Et depuis la rentrée scolaire de septembre, de nouvelles activités ont fait leur entrée au centre aquatique. On vous les présente !

Nouvelle équipe

Isabelle Louis, 42 ans, est arrivée au centre aquatique L'Aa Piscine depuis son ouverture, riche d'une expérience de 15 ans dans la Fonction Publique. « *J'ai choisi de postuler à la Direction de L'Aa Piscine car c'est un lieu que j'apprécie beaucoup et j'avais envie de la faire évoluer* ».



Autre nouveauté, c'est désormais un duo qui compose la Direction du centre aquatique de la CCPL. En effet, Isabelle est épaulée par un directeur-adjoint, **Cyril Masset**, 34 ans, arrivé à L'Aa Piscine en septembre 2015 tout de suite après avoir été diplômé. Pour la petite anecdote, Cyril a été le stagiaire d'Isabelle entre 2014 et 2015 sur Calais... et le destin les a fait se retrouver à Lumbres ! Cyril a intégré le pôle direction de L'Aa Piscine dans l'optique « *d'apporter ma pierre à l'édifice* ».

Les ambitions de la nouvelle équipe de direction ? « *Continuer à faire de ce centre aquatique un lieu dynamique tout en conservant son caractère familial* » indique Isabelle Louis. « *Le socle est bâti, à nous maintenant de continuer à le faire vivre, de lui faire garder cet esprit convivial et familial instauré par l'ancien directeur* », ajoute Cyril.

Composition des équipes

- **Les maîtres-nageurs sauveteurs :** Caroline, Paul, Marc, Antoine, Rémy, Cyril
- **Equipe d'accueil :** Karine et Valérie
- **Equipe technique :** Frédéric et Jean-Philippe
- **Equipe entretien :** Mélanie, les deux Valérie et Laurent
- **Equipe Direction :** Isabelle et son adjoint Cyril



A la nouvelle équipe de direction il faut ajouter aussi un renouvellement naturel des équipes parmi les maîtres-nageurs sauveteurs.



Nouvelles activités

Laissez-vous tenter par **de nouvelles expériences aquatiques** ! Depuis septembre dernier, L'Aa Piscine propose de nouvelles activités pour enfants et adultes, il y en a pour tout le monde et tous les goûts !

Le Kid's Training est destiné aux enfants qui savent nager dès 7 ans jusque 12 ans. Une activité aquatique sous forme de jeux ludiques (ballons, initiation waterpolo, jeux de coopération etc.) permettant d'aborder la natation autrement. Chaque lundi 17h30 et mercredi 16h45. Sur inscription.

Le Parcours Training s'adresse aux adultes. Le Parcours Training n'est autre qu'un parcours santé dans l'eau avec vélos, tapis, altères... un enchaînement d'exercices réalisés à partir de fiches explicatives apposées en bord de bassin, et à réaliser chacun à son rythme, en autonomie, sous les conseils des maîtres-nageurs sauveteurs qui ne sont jamais loin ! Seul, entre amis, en couple, en famille... venez tester le parcours chaque mardi à 16h15 (hors période vacances scolaires). Sans réservation.

L'Aquadéstress est également une activité destinée aux adultes, en petites groupes, et s'adresse à celles et ceux qui ont la phobie de l'eau. Pour (re)gagner confiance en soi à la piscine, c'est le samedi à 13h45. Sur réservation.

Le Hiit Forme est une nouvelle activité destinée aux adultes qui se déroule quant à elle dans la salle de sport du centre aquatique chaque lundi à 12h15 pour une durée de 45 minutes. Un temps court pour des efforts intensifs mais adaptés à chacun et encadré par l'animatrice sportive de la CCPL, Sandrine. Sur réservation.



Prenez date !

Mardi 13 décembre 2022 à 18h30 : aquagym de Noël :

venez assister à la séance habituelle d'aquagym du mardi soir et parez-vous des couleurs de Noël pour l'occasion. Sans inscriptions, tout le monde est bienvenue !

Du lundi 19 décembre 2022 au dimanche 1^{er} janvier 2023

inclus : fermeture technique (vidange bassin, nettoyage) de votre centre aquatique.

Réouverture le lundi 2 janvier 2023 de 10h à 18h40, avec un aquapulse à 12h30, les leçons enfants à 17h30 et un circuit training à 17h45.

Retrouvez toutes les activités en ligne sur le site internet de L'Aa Piscine : www.laapiscine.fr

Vous pouvez désormais réserver vos activités en ligne.

Plus d'infos au 03 21 39 61 24
ou par mail : laapiscine@ccplumbres.fr





Gendarmerie

Une équipe dédiée sur le territoire

Le saviez-vous ? La Gendarmerie Nationale, dans le cadre de ses missions préventives, compte localement une équipe prévention-contact pour la circonscription de Lumbres – Fauquembergues. L'équipe est composée de l'adjudant Boulet Fabrice et du Maréchal des Logis chef Leclercq Rodrigue, qui ont pour mission d'aller à la rencontre de la population, des élus locaux, des associations du territoire. Dans ce cadre, ils sont aussi en contact régulier avec les clubs seniors et les écoles primaires ou collèges. Un public auprès duquel ils interviennent régulièrement « pour faire de la prévention. Auprès des seniors pour les mettre en garde par exemple des démarchages à domicile, des vols, pour leur apporter quelques points de vigilance, et en nouant le dialogue, on est amené à aborder d'autres thématiques... », explique le gendarme Leclercq.

Dans les écoles primaires, l'équipe dédiée à la prévention est amenée à faire passer aux élèves leur permis internet et piétons, dans les collèges « nous allons aborder la thématique du harcèlement, de la violence... les échanges permettent de bien discuter », poursuit le gendarme. Echanges, dialogue, contact, sont les principaux maillons fort de la chaîne de la prévention mise en place par la Gendarmerie Nationale qui prodigue de nombreux conseils.

Le Gendarme Leclercq nous en distille quelques-uns en cette période de fin d'année, rappelant quelques réflexes à avoir en ce moment mais également tout au long de l'année. Parce que l'on n'est jamais trop prudents !

Démarchages : un agent des eaux, un policier, un gendarme, un commercial qui se présente en porte à porte se doit d'être muni d'une carte professionnelle. C'est la saison des ventes de calendriers, il en va de même, les vendeurs doivent montrer patte blanche. En cas de démarchage à domicile, il faut être vigilant et ne pas hésiter à demander à voir cette carte professionnelle. Et surtout, le premier réflexe à avoir, c'est de ne pas laisser entrer un inconnu chez soi. Il est conseillé aux personnes âgées de solliciter la présence d'un proche lors de rendez-vous de démarchages. En cas de doute, ne pas hésiter à appeler le 17.

Comportements suspects : tout comportement suspect doit être signalé (lire par ailleurs l'article sur l'application mobile Ma Sécurité ndlr). Vous repérez des allers et venues inhabituels, des voitures qui tournent dans les quartiers, il ne faut pas hésiter à le signaler.

Commerçants – artisans : il est conseillé aux commerçants et artisans d'être vigilants à la fermeture de magasin, et de placer la caisse dans un endroit sécurisé. Des équipements comme la vidéo-protection, les alarmes, volets métalliques, détecteurs de présence sont toujours un plus pour assurer la sécurité d'un commerce.

Violences intra-familiales : la Gendarmerie est régulièrement au contact du public au cours d'opérations d'informations et de prévention dans la lutte contre les violences conjugales, dans les centres commerciaux par exemple. Ce genre d'opération permet de marquer les esprits et parfois de délier les langues. Un seul numéro accessible 24h/24 et 7J/7 : le 3919.



L'équipe prévention-contact et leur commandant de brigade, de gauche à droite : Le Maréchal des Logis Chef LECLERCQ Rodrigue, le major VANIET Fabrice commandant la BP LUMBRES, l'Adjudant BOULET Fabrice.

Opération Tranquillité Vacances : cette opération s'adresse à tous, à tout moment de l'année, dès l'instant où l'on quitte son domicile plusieurs jours ou plusieurs semaines. L'opération est déclinée également en 'Opération Tranquillité Seniors'. Mettre au courant les forces de l'ordre de son absence leur permet d'orienter leurs patrouilles et d'assurer la sécurité des propriétés en l'absence de leurs occupants. Pour signaler son absence, rendez-vous à la brigade la plus proche de son domicile ou en ligne (lire par ailleurs – Ma Sécurité.fr).

Sécurité

Une application simple à utiliser qui s'adresse à tous

Ma Sécurité.fr est une application à télécharger. Peut-être en avez-vous déjà entendu parler ? Un outil grand public indispensable et utile pour la sécurité de tous !

Vous êtes victime de violence, d'un vol, d'une escroquerie ? Vous vous posez des questions sur votre sécurité ? Vous recherchez des conseils ? Ma Sécurité vient en aide et propose la solution la plus adaptée à votre problème.

Un gendarme ou un policier vous accompagne 24h/24 et 7j/7. L'objectif de ce nouvel outil est de répondre le plus rapidement possible à vos différentes interrogations et demandes, tout en simplifiant vos échanges avec la Gendarmerie.

Les services proposés par l'application Ma Sécurité vous offrent une réponse instantanée et personnalisée. En effet, un tchat disponible 24h/24 et 7j/7 permet de communiquer de manière instantanée avec la gendarmerie ou la police la plus proche de chez vous qui répond à vos questions, vous accompagne et vous guide vers la solution la mieux adaptée.

En cas d'urgence, l'appel au 17 reste impératif.



ATELIERS NUMÉRIQUES, INSCRIVEZ-VOUS !



La Communauté de Communes du Pays de Lumbres propose un nouveau service d'accompagnement. L'utilisation des services publics dématérialisés n'est pas toujours aisée, tout comme l'utilisation des outils numériques de manière générale. Pour pallier à cela, des ateliers d'initiation (en groupe ou en individuel) sont proposés aux habitants. Un réel succès car depuis la rentrée de septembre, 52 inscriptions ont déjà été enregistrées pour réaliser 127 accompagnements sur 24 ateliers en groupe et 30 accompagnements individuels. A l'image de ce groupe qui ce matin-là apprend les bases du traitement de texte avec Mélanie Clais, conseillère numérique France Services. « *On ne connaissait pas avant, on ne pratiquait presque pas* », explique Catherine Sénécat de Bouvelinghem qui en est à son deuxième atelier. « *Je veux pouvoir me débrouiller pour les démarches administratives qui se font de plus en plus en ligne, et si je sais m'en servir, j'irai plus volontiers* ». Nicole Pruvost, d'Alquines, est également une assidue des ateliers numériques pour devenir « *autonome et ne plus solliciter ma petite-fille* », peut-être même l'épater !

Si comme Nicole et Catherine vous souhaitez intégrer les ateliers, ils sont gratuits pour les habitants de la CCPL et sous conditions pour les extérieurs. Il ne reste plus qu'à vous inscrire !

Le programme des prochains ateliers :

- **Découvrir Internet (comprendre et faire des recherches)** : Lundi 5 décembre 2022 de 9h30 à 11h30
- **Création de son Identité numérique La Poste** : Mardi 6 décembre 2022 de 9h30 à 11h00 / Mercredi 14 décembre 2022 de 9h30 à 11h00 / Mercredi 11 janvier 2023 de 9h30 à 11h00
- **Découverte du Tableur (classeur de calcul/graphique)** : Vendredi 9 décembre 2022 de 9h30 à 11h30
- **Création/Découverte de son compte Facebook** : Lundi 12 décembre 2022 de 9h30 à 11h30 / Mardi 17 janvier 2023 de 9h30 à 11h30
- **Découverte de la souris et du Clavier** : Lundi 9 janvier 2023 de 9h30 à 11h30 / Lundi 30 janvier 2023 de 9h30 à 11h30
- **Les Bases du traitement de texte** : Mercredi 7 décembre 2022 de 14h00 à 16h00
- **Création et utilisation d'une adresse e-mail** : Mercredi 7 décembre 2022 de 11h00 à 12h00
- **Découvrir et installer Family Link Google (contrôle parental)** : Mardi 6 décembre 2022 de 14h00 à 15h30 / Mercredi 4 janvier 2023 de 14h00 à 15h30
- **Création/utilisation de son compte AMELI** : Lundi 12 décembre 2022 de 14h00 à 15h00
- **Création/utilisation de son compte Doctolib** : Mercredi 4 janvier 2023 de 16h00 à 17h00
- **Création/utilisation de son compte Pinterest (partage d'idées)** : Mercredi 14 janvier 2023 de 14h00 à 16h00
- **Création d'étiquettes à cadeaux pour Noël** : Mercredi 30 novembre 2022 de 15h30 à 18h00 / Lundi 5 décembre 2022 de 14h30 à 17h00
- **Création de Cavaliers Table de Fête (Porte nom)** : Mardi 13 décembre 2022 de 9h30 à 12h00

Inscriptions auprès de Mélanie Clais au 03 21 12 34 24 –

melanie.clais@ccplumbres.fr

ou en ligne depuis le site internet de la CCPL

www.cc-paysdelumbres.fr rubrique Maison France Services

VIVRE C'EST OSER

Le Département du Pas-de-Calais a sollicité la CCPL pour accompagner les publics RSA de son territoire dans un programme d'action d'insertion sociale et professionnelle par manque de prestataire intervenant sur le Pays de Lumbres. Dans ce cadre, il finance un programme d'actions, qui a démarré en septembre 2022 pour s'achever en juin 2023.

Les objectifs sont de rompre l'isolement et de mobiliser la personne sur un projet de vie, qui intègre la reprise de la confiance en soi via la sophrologie, le travail sur l'image de soi avec une socio-esthéticienne, la connaissance de son environnement par le biais de sorties diverses en Pays de Lumbres. Il s'agit également pour les participants d'apprendre à savoir se déplacer sur le territoire et au-delà. Des ateliers numériques vont leur permettre de favoriser leur inclusion numérique, et de les rendre autonomes dans leurs démarches administratives. La reprise d'activité sportive et l'éveil culturel font aussi partie des actions mises en place. Enfin, l'ultime étape sera d'accompagner les participants vers l'emploi, via la préparation de projets professionnels personnalisés et un stage en entreprise. Une action globale visant à sortir ce public de la précarité.

Au total, ce sont 12 personnes du territoire qui participent à ce programme baptisé « *Vivre c'est oser* » imaginé et encadré par Marielle Telliez, référente RSA de la CCPL.



LES PORTRAITS DE VILLAGES CRÈVENT L'ÉCRAN

C'était comment avant en Pays de Lumbres ? Sur une idée originale des élus de la CCPL et sur commande de la Communauté de Communes du Pays de Lumbres, caméras et micros se sont promenés à travers le territoire pour recueillir le témoignage des habitants et capter les paysages, festivités, moments forts de notre ruralité. Une trace du passé mise en perspective avec la vie d'aujourd'hui et l'évolution du territoire. Un an après le tournage par Mundial Sisters, Véronique Guillaud et Christophe Juggery, dans nos villages, pour capter les instants de vie du territoire et de ses habitants, les Portraits de Villages se dévoilent progressivement à travers les projections publiques qui rencontrent un vif succès. Vous avez été 550 à assister aux trois projections de Coulombly, Ouve-Wirquin, Zudausques, et à l'avant-première d'Alquines. Pour découvrir ou redécouvrir les premiers Portraits de Villages, rendez-vous sur la Chaîne You Tube Grandeur Nature en Pays de Lumbres – playlist Portraits de Villages. Les 36 communes du Pays de Lumbres comme vous ne les avez jamais vues !

Des témoignages touchants, des paysages à couper le souffle, des histoires émouvantes... la ruralité, la vraie !



Pour les **10 ans** du Réseau PLUME
VOS COMMERÇANTS À LA PAGE!



EXPOSITION

Médiathèque
ALQUINES
1, Place Delengaigne

du 3 décembre au
27 décembre 2022

Vous allez
être fiers
de vous!